

Des Grands Officiers du Royaume.

XII.

Les Grands Officiers du Royaume sont .
Premièrement . Les Grands Officiers de la
Couronne , savoir :

Le Chancelier Garde des Sceaux de la
Couronne :

Le Grand Aumônier ;

Le Grand Maître de la Maison ;

Le Grand Chambellan ;

Le Grand Ecuyer .

Secondement . Les Ministres .

Les Ministres ne sont Grands Officiers du
Royaume que pendant la durée de leurs fon-
ctions .

Troisièmement . Les Archevêques di Mi-
lan , de Ravenne , de Bologne et de Ferra-
re .

Quatrièmement . Les Maréchaux du Ro-
yaume choisis parmi les Généraux les plus
distingués , et dont le nombre n'excède pas
celui de quatre .

Il ne sera pas nommé de Maréchaux du
Royaume avant l'an 1850 .

Le premier des Capitaines de la Garde du
Roi ;

L' Inspecteur Général de l' Artillerie ;

L' Inspecteur Général du Génie .